

### Questions fréquentes en lien avec les forêts des communes et des sections de communes



Recueil de 10 fiches pratiques :

régime forestier, affouage, récolte de bois, budget,  
cadastre, section, communalisation, biens sans maître,  
droits de préférence et préemption, contacts utiles

## Pourquoi ce guide ?



Dans le cadre du Réseau des territoires forestiers qu'elle anime, l'association des Communes forestières du Puy-de-Dôme publie régulièrement des documents d'information à l'attention des élus et agents des collectivités : lettres d'information, guides pratiques...

**Le guide qui vous est proposé ici est un ensemble de 10 fiches pratiques pour répondre aux questions fréquentes des élus concernant la forêt, et en particulier le patrimoine forestier des communes et des sections de communes.**

Plusieurs éléments sont une synthèse et une actualisation des informations disponibles dans le livret « Foncier forestier et aménagement du territoire », boîte à outils sur la thématique du foncier forestier éditée en 2015 par l'association régionale des communes forestières Auvergne-Limousin. Ce livret est disponible pour les adhérents du réseau des Communes forestières, sur simple demande.

## Table des matières

- Fiche n°1 Le régime forestier en forêt communale ou sectionale
- Fiche n°2 L'effouage en forêt communale ou sectionale
- Fiche n°3 La récolte de bois en forêt communale ou sectionale
- Fiche n°4 Le budget forestier d'une commune
- Fiche n°5 Cadastre, publicité foncière & actes authentique
- Fiche n°6 Section de commune
- Fiche n°7 Transferts des biens d'une section à une commune
- Fiche n°8 Biens sans maître
- Fiche n°9 Droits de préférence et de préemption
- Fiche n°10 Quelques contacts utiles en forêt

Remarque : les extraits des textes législatifs et réglementaires ont été réalisés en novembre 2021. Pour les dernières versions à jour, vous pouvez consulter le site [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)



Association des Communes Forestières du Puy-de-Dôme

Maison de la forêt et du Bois - Marmignat

10, allée des Eaux et Forêts

63370 LEMDRES

[puydedome@communesforestieres.org](mailto:puydedome@communesforestieres.org)

SIRET : 440 082 507 000 19 – Association loi 1901 déclarée

[www.incofor.fr](http://www.incofor.fr) - [www.communesforestieres-aura.org](http://www.communesforestieres-aura.org)

Les Communes forestières du Puy-de-Dôme sont une association loi 1901 dont les missions sont de faire valoir les intérêts des collectivités forestières, former et informer les représentants de ces collectivités, et accompagner les élus dans leurs rôles vis-à-vis de la forêt et du bois.

La poursuite de ces missions et la publication de guides tels que celui-ci ne sont possibles que grâce au soutien de nos adhérents. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez en faire partie.